



# ACTUALITE

**4 déc. 2024 Journée  
CNIL à Montpellier**





## UNE SÉRIE DE RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS

- Après Lyon, Nancy, Lille, Toulouse, Marseille et Rennes, c'est au tour de Montpellier ;
- La CNIL a vu les choses en grand avec en plus de cette journée, 4 jours dédiés à des temps de rencontres pour sensibiliser le public au numérique et à ses droits ;

Voici le résumé des échanges...





# 1. LES ACTUALITÉS

- La mesure de la diversité au travail, c'est possible en suivant les obligations et recommandations de la CNIL sans pour autant user de critères « ethnoraciaux »
- Pour les applications mobiles, il faut suivre le guide de la CNIL et assurer une bonne maîtrise des SDK





## 2. LE DPO AU QUOTIDIEN

- Ne pas oublier qu'on protège les personnes physiques et qu'il faut prioriser sur les risques face aux traitements de données « indice de craignos » (*sic*)
- Pour les AIPD, une approche pragmatique en privilégiant la cohérence tout en associant les métiers et en évitant le syndrome de l'imposteur





## 3. LES PLAINTES

- De 8 000 avant le RGPD à plus de 16 000 en 2024. Toutes traitées par un service de quarante agents de la CNIL
- Opportunité pour faire évoluer les pratiques ou un signal pouvant déclencher un contrôle





## 4. LES RISQUES CYBER

- La protection des personnes physiques passe par la mise en place de mesures basiques
- Les violations de grande ampleur sont de plus en plus fréquentes avec la nécessité d'augmenter la sécurité pour ces traitements





**POUR TOUTE  
QUESTION SUR VOS  
DÉMARCHES DE  
MISE EN  
CONFORMITÉ**

**Contactez-nous  
direction@phenix-privacy.com  
+33 7 44 96 20 16**

**www.phenix-privacy.com**